

Table de correspondance aux GRI Standards niveau Essentiel sur FY 2017

La démarche de conformité, de mesure des impacts et de transparence vis-à-vis des référentiels majeurs a fourni un socle de travail sur lequel s'est appuyé Gecina. Au-delà de la conformité à ces référentiels, c'est sa recherche d'amélioration continue qui a conduit Gecina à prendre en compte les lignes directrices de reporting et d'actions qui sont proposées. Les indicateurs de la norme GRI (Global Reporting Initiative Standards) ont constitué une excellente base de travail pour développer les fondamentaux d'un reporting opposable, transparent, équilibré et pertinent, que Gecina complète en continu.

Cette table de correspondance est établie sur la base de la nouvelle norme GRI (GRI Standards, remplaçant la GRI-G4) et des indicateurs spécifiques pour le secteur immobilier (GRI-G4 CRESS accessible à cette adresse : [lien](#)) qui n'ont pas encore été adaptés à la nouvelle version de la norme.

Le reporting de Gecina a été préparé en appliquant le niveau "Essentiel" du standard, en publiant :

- les informations fondamentales (dites « Eléments généraux » dans la norme GRI) sur la société et sa stratégie RSE (parties prenantes et mode de prise en compte de leurs attentes, méthode d'identification des priorités, périmètre et organisation du reporting) ;
- sa politique (impacts principaux, actions, mesures correctives) et a minima un indicateur parmi ceux proposés pour chaque enjeu (« Eléments spécifiques » dans la terminologie GRI) identifié comme matériel (voir la matrice de matérialité de Gecina, accessible à [cette adresse](#)). Les aspects de la norme les plus pertinents en termes d'importance business et d'attentes des parties prenantes sont les suivants : impacts économiques indirects, pratiques d'achat, énergie, biodiversité, effluents et déchets, émissions de gaz à effet de serre, évaluations environnementales des fournisseurs, évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs, étiquetage des produits et services, matières premières, santé et sécurité des consommateurs. A noter que trois des huit enjeux prioritaires de Gecina ne sont pas traités spécifiquement dans la norme GRI : adaptabilité (y compris au changement climatique), accessibilité (en transport et pour les personnes en situation de handicap) et mixité urbaine et inclusion territoriale.

Toutes les informations mentionnées dans la table de correspondance ci-dessous sont publiées dans le Document de Référence 2017 (DDR 2017) de Gecina, disponible sur [le site Internet](#) du Groupe. Seules les informations considérées comme matérielles au regard de la matrice de matérialité de Gecina sont prises en compte dans cette table de correspondance, qui n'a pas vocation à être exhaustive mais à récapituler les informations clés et leur source pour les utilisateurs des GRI-G4. En complément, Gecina publie des informations sur des aspects qu'elle a identifié comme non matériels mais qui sont demandés par la réglementation française et les organismes d'évaluation extra-financière.

Légende de la table de correspondance, par colonne :

- Code GRI : numéro de l'indicateur dans l'architecture de la norme GRI
- Indicateur GRI : libellé de l'indicateur, simplifié par Gecina à partir de la norme GRI
- Audit : Icône signalant un indicateur vérifié par un des Commissaires aux Comptes désigné Organisme Tiers Indépendant (Mazars) en assurance modérée ou en assurance raisonnable selon l'ISAE 3000 (voir l'avis de Mazars au Chapitre 9.2.2.5. du DDR 2017).
- Politique et « info » : niveau de transparence dans les publications de Gecina par rapport aux informations recommandées dans la section « approche managériale » (ici « politique ») de chaque enjeu matériel et dans l'indicateur GRI. Deux niveaux de transparence :
 - o 1 = informations qualitatives ou quantitatives proches de celles recommandées
 - o 2 = informations qualitatives ou quantitatives correspondant à celles recommandées
- chp / lien : chapitre du DDR 2017 où se trouve l'information ou lien du site internet

Code GRI	Indicateurs GRI (« Eléments généraux d'information »)	Audit	Politi-que	Info	Chp /lien
102-1	Nom de l'organisation			2	1
102-2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes			2	1
102-3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation			2	9.3.1
102-4	Nombre de pays où l'organisation est implantée et nom des pays			2	1
102-5	Nature du capital et forme juridique			2	9.3.1
102-6	Marchés où l'organisation opère avec répartition géographique, secteurs desservis et types de clients			2	1
102-7	Taille de l'organisation : nombre de salariés, nombre de sites, chiffre d'affaires net, capital total, quantité de produits ou de services fournis	<input checked="" type="checkbox"/>		2	1
102-8	Information sur les salariés et les autres travailleurs	<input checked="" type="checkbox"/>		2	7.7.1.1
102-9	Description de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation			2	Lien 7.6.4
102-10	Changement significatif de taille/capital/structure de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement			2	3.5.1
102-11	Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière			1	Lien p 226
102-12	Initiatives externes			2	Lien
102-13	Affiliation à des associations (associations professionnelles) ou adhésion à des organisations de défense des intérêts			1	Lien
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie			2	Lien
102-16	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation sur sa performance économique, environnementale et sociale, et état de leur mise en pratique			2	6.2.3
102-18	Structure de gouvernance de l'organisation y compris les comités sous-jacents			2	Lien 1.4 5.1
102-40	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation			2	Lien 7.1.2
102-41	Conventions collectives			2	p111 de ce lien
102-42	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer			2	Lien
102-43	Approche de dialogue avec les parties prenantes			2	Lien 7.1.2
102-44	Interpellations principales des parties prenantes et enjeux révélés lors du dialogue			2	Lien
102-45	Entités incluses dans les comptes consolidés			2	3.5.2
102-46	Processus de détermination du contenu du rapport et du périmètre d'analyse de chaque enjeu			2	7.1.3 7.2.4

				.1
102-47	Liste des aspects pertinents identifiés dans le processus de détermination du contenu	2	7.1.3	.
102-48	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation	2	7.2.4.3	
102-49	Changements significatifs, par rapport à la période & périmètre couverte par les rapports antérieurs	2	7.2.4.3	
102-50	Période considérée pour les informations fournies	2	7.2.4.3	
102-51	Date du dernier rapport publié, le cas échéant	2	Lien	
102-52	Cycle considéré (annuel, biennal, etc.)	2	7.2.4.3	
102-53	Personne à contacter pour toutes questions sur le rapport ou son contenu	2	Lien	
102-54	Déclaration de conformité à la norme GRI	2	ce doc	
102-55	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport	2	ce doc	
102-56	Vérification externe	2	7.2.4.4 9.2.2.5	

Code GRI	Indicateurs GRI (« Eléments spécifiques d'information »)	Audit	Poli-tique	Infos	Chp / Lien
	Impacts économiques indirects		2		7.4.1
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	<input checked="" type="checkbox"/>		2	Lien 7.4.1
	Pratiques d'achat		1		7.6.4
204-1	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels			2	Lien
	Matières premières		2		7.5.3
301-1	Poids et volume des matières premières utilisées	<input checked="" type="checkbox"/>		1	7.5.3
	Energie		2		7.5.2
302-4	Réduction de la consommation énergétique	<input checked="" type="checkbox"/>		2	7.5.2
CRE1 302-3	Intensité énergétique (exploitation)	<input checked="" type="checkbox"/>		2	7.5.2
	Biodiversité		2		7.4.2 Lien
304-1	Sites à proximité d'aires protégées			2	7.4.2 Lien
	Emissions		2		7.5.1 Lien

Code GRI	Indicateurs GRI (« Eléments spécifiques d'information »)	Audit	Poli-tique	Infos	Chp / Lien
305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	<input checked="" type="checkbox"/>		2	7.5.1 Lien
CRE 3 305-4	Intensité des émissions de gaz à effet de serre (exploitation)	<input checked="" type="checkbox"/>		2	7.5.1 Lien
	Effluents et déchets		2		7.5.3
306-2	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	<input checked="" type="checkbox"/>		1	7.5.3
	Evaluations environnementales des fournisseurs		1		7.6.4 Lien
308-2	Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et actions prises	<input checked="" type="checkbox"/>		1	7.1.1 7.6.4
	Santé et sécurité des consommateurs		2		
416-1	Evaluation des conséquences des produits et services en matière de santé et de sécurité			2	7.3.1
	Evaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs		1		7.6.4
414-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière sociale	<input checked="" type="checkbox"/>		1	7.6.4
	Etiquetage des produits et services		2		7.6.1
CRE 8	Type et nombre de certifications, notations et labels pour les actifs en construction, en exploitation et en développement	<input checked="" type="checkbox"/>		2	7.6.1